

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

-----  
Commune de Glières-Val-de-Borne



**Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :**

**Thomas COUCHOT**, Service mutualisé d'instruction du  
Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny  
Glières :  
Tél : **04 50 25 22 50** - [t.couchot@ccfg.fr](mailto:t.couchot@ccfg.fr)

**Objet** : Demande d'autorisation n°DP07421224A0036 pour rénovation et agrandissement d'un grenier , déclarée sans suite, à la demande du pétitionnaire.

Madame,

Vous avez déposé le 13/05/2024 à la mairie une Déclaration préalable (DP) .

Par mail en date du 29/05/2024, vous me demandez de procéder à l'annulation de la demande de Déclaration préalable (DP) n° DP07421224A0036 qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée, devient désormais sans objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,  
Le 06 juin 2024.

Le Maire,  
Christophe FOURNIER



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le 06/06/2024

ID : 074-200081446-20240606-DP07421224A0036-AR

